

CHARPENTIER SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de 326.610 euros

**Siège Social : L'OIE (85140)
Zone Artisanale - 3, rue des Artisans**

RCS LA ROCHE-SUR-YON 321 643 132

Ci-après la « **Société** »

8008

EXTRAIT DU

PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES

EN DATE DU 27 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept juin, à dix-huit heures trente,

Les soussignés :

- **La société HOLDING FAMILIALE CHARPENTIER**, société civile au capital de 16.885.228 euros, dont le siège est sis : 3, Rue des Artisans - Zone Artisanale - 85140 L'OIE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 834 907 909, représentée par Monsieur Hervé CHARPENTIER, agissant en qualité de Gérant,

et

- **Monsieur Didier AIRIEAU**, demeurant : 70, Rue de la Jolivière – 85000 MOUILLERON LE CAPTIF,

et

- **La société STEDI**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est sis : 70, Rue de la Jolivière - 85000 MOUILLERON LE CAPTIF, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 512 758 509, représentée par Monsieur Didier AIRIEAU, agissant en qualité de Président,

et

- **La société CAGC**, société par actions simplifiée au capital de 630.010 euros, dont le siège est sis : 3, Rue des Artisans - Zone Artisanale - 85140 L'OIE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 890 786 544, représentée par Monsieur Thierry BRETHOME, agissant en qualité de Président,

et

- **La société CAGC 2024**, société par actions simplifiée au capital de 840.000 euros, dont le siège est sis : 3, Rue des Artisans - Zone Artisanale - 85140 L'OIE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 929 417 640, représentée par Madame Karine PIVETEAU agissant en qualité de Président,

En présence de la société BDO ATLANTIQUE, Commissaire aux comptes titulaire, étant précisé que la société CL Audit, Co-commissaire aux comptes titulaire, est absent et excusé.

I – Après avoir exposé que :

[...]

II – Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes relatives à :

- [...]
- Etat des mandats des Commissaires aux comptes ;
- Formalités de publicité.

[...]

SIXIEME DECISION – ETAT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La collectivité des associés prend acte de l'opération de fusion-absorption de la société BDO LES HERBIERS ayant entraîné le transfert de plein droit du mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la Société à la société absorbante.

La collectivité des associés constate en conséquence que :

- la société BDO ATLANTIQUE, société par actions simplifiée dont le siège social est situé : 7, Allée Alphonse Fillion – BP 22417 – 44120 VERTOU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 871 800 546

exerce les fonctions de Commissaire aux comptes de la Société pour la durée du mandat en cours expirant à l'issue des décisions collectives des associés qui statueront en 2029 sur les comptes de l'exercice devant clôturer le 31 décembre 2028.

SEPTIEME DECISION – FORMALITES DE PUBLICITE

En conséquence de ce qui précède, la collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt prescrites par la loi.

2022

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés.

Extrait certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

270AD1546D444D7...

Le présent acte est signé électroniquement dans les conditions prévues par les articles 1366 et 1367 du Code civil, grâce à la plateforme DocuSign (i) permettant la remise d'un exemplaire numérique de l'acte au signataire et (ii) garantissant que le présent acte est établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité et que la signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.